



En grève et déterminés pour gagner le retrait du plan Macron-Philippe !

La mobilisation s'est poursuivie les 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euses et jeunes.

Alors que, depuis plusieurs jours, le Premier ministre multiplie les déclarations pour que la grève cesse, les unions régionales Ile-de-France (URIF) CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL, se félicitent que la grève non seulement tienne mais se développe dans de nouveaux secteurs : après les avocats et les raffineries, ce sont désormais les salariés des ports et docks qui rejoignent les agents de la RATP et de la SNCF dans la grève, provoquant le blocage des sites et entraînant les réactions inquiètes des fédérations patronales du transport.

En ce sens, la mobilisation ne faiblit pas. Il y avait encore 250 000 manifestants, jeudi 16 janvier, dans les rues de Paris, dans des cortèges compacts et déterminés. Le scénario du prétendu retrait de l' « âge d'équilibre » porté par certaines organisations devant aboutir à la fin de la grève n'a pas eu lieu. L'opinion publique reste encore très majoritairement hostile au projet gouvernemental.

Les URIF considèrent que la « découverte » par l'exécutif des violences à l'encontre des manifestants et des grévistes est d'une hypocrisie sans nom : c'est bien ce gouvernement qui a organisé et donné les ordres, hier et aujourd'hui, pour que les mouvements sociaux soient sévèrement réprimés. A nouveau, les URIF condamnent la répression organisée par ce gouvernement à l'encontre des salariés, mais aussi des étudiants et des lycéens, victimes également de répression administrative.

Majoritaires ensemble, les URIF CFE-CGC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES avec l'UNEF et l'UNL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités. Elles rappellent leur exigence du retrait du plan Macron-Philippe et réaffirment que les revendications posées permettent d'améliorer le système par répartition :

- ▶ **Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des pensions civiles et militaires**
- ▶ **Retrait du plan Macron-Philippe**
- ▶ **Taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pas de retraite inférieure au SMIC**
- ▶ **Prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et aménagement des fins de carrière**
- ▶ **Augmentation des salaires (dans le public et dans le privé) et du SMIC**
- ▶ **Egalité salariale entre les femmes et les hommes**
- ▶ **Développement de l'emploi stable, fin de la précarité particulièrement de la jeunesse**
- ▶ **Fin des exonérations patronales**
- ▶ **Préservation des réserves de tous les régimes de retraite existants**

Il faut renforcer la mobilisation en élargissant la grève à tous les secteurs du public et du privé. En conséquence, les URIF appellent les salariés à **continuer de se réunir en assemblées générales** afin d'étendre la grève et de se saisir des actions de grève, de **convergences interprofessionnelles dans les localités et départements, les mercredi 22 et jeudi 23 janvier.**

Les URIF appellent à **une très forte mobilisation interprofessionnelle**, vendredi 24 janvier, et une **manifestation régionale exceptionnelle**, avec un **départ à 11h, Place de la République, pour se rendre à proximité de l'Élysée (place de la Concorde)**, où se tiendra le Conseil des ministres qui examinera le projet de loi.